

Crise de l'Église : l'attente de la réponse de la FSSPX et les oppositions au Pape

Author : spo

Categories : [Eglise universelle](#), [Réflexions](#)

Date : 12 avril 2012



Le 16 mars dernier, la Salle de presse du Saint-Siège a publié un communiqué concernant la dernière rencontre alors en date entre le cardinal Levada, préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la foi et Mgr Bernard Fellay, supérieur général de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X (FSSPX). Le communiqué du Père Lombardi stipulait notamment que la réponse de la FSSPX avait été jugée insuffisante pour surmonter les différents doctrinaux et que le Saint-Siège demandait à Mgr Fellay de présenter une nouvelle mouture :

Au cours de la rencontre du 14 septembre 2011 entre Son Éminence le Cardinal William Levada, Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi et Président de la Commission pontificale

Ecclesia Dei, et Son Excellence Monseigneur Bernard Fellay, Supérieur général de la Fraternité sacerdotale saint Pie X, un Préambule doctrinal, accompagné d'une Note préliminaire, a été communiqué à ce dernier, comme base fondamentale pour parvenir à la pleine réconciliation avec le Siège Apostolique. Dans ce Préambule étaient énoncés certains principes doctrinaux et

critères d'interprétation de la doctrine catholique, nécessaires pour garantir la fidélité au Magistère de l'Église et le sentire cum Ecclesia.

La réponse de la Fraternité sacerdotale saint Pie X à ce Préambule doctrinal, parvenue en janvier 2012, a été soumise à l'examen de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, puis au jugement du Saint-Père. Conformément à la décision du Pape Benoît XVI, l'évaluation de la réponse de S.E. Mgr Fellay lui a été communiquée par lettre remise en ce jour. Cette évaluation fait remarquer que la position qu'il a exprimée n'est pas suffisante pour surmonter les problèmes doctrinaux qui sont à la base de la fracture entre le Saint-Siège et ladite Fraternité.

Au terme de la rencontre de ce jour, dans le souci d'éviter une rupture ecclésiale aux conséquences douloureuses et incalculables, le Supérieur général de la Fraternité sacerdotale saint Pie X a été invité à bien vouloir clarifier sa position, afin de parvenir à la réduction de la fracture existante, comme l'a souhaité le Pape Benoît XVI.

On a beaucoup glosé sur le fait de savoir si cette demande était ou non un ultimatum posé à la FSSPX. Les blogues et les forums se sont enflammés à ce sujet. Comme [Jean-Marie Guénois](#) de son côté, nous avons [affirmé](#) pour notre part qu'il ne nous semblait pas que cette demande fut de l'ordre de l'ultimatum. Notons que le communiqué n'indiquait aucune date ni aucun délai. Une précision de cette ordre avait été cependant apportée au cours d'une conférence de presse par le père Lombardi, en réponse à une question d'un journaliste. Selon l'AFP :

Le père Lombardi a précisé aux journalistes que ce délai pour la clarification était d'environ un mois, ce qui porte à mi-avril.

De ce fait, le délai donné à la FSSPX arriverait à son terme prochainement et des éléments nouveaux ne devraient pas tarder à arriver.

Entre le moment du communiqué romain suivi de celui de la Fraternité Saint-Pie X et aujourd'hui, deux faits sont intervenus. D'abord la [demande](#) de l'abbé Schmidberger, supérieur du district d'Allemagne de la FSSPX que l'on prie pour le règlement de cette affaire. Ensuite, le sermon de Mgr Fellay lors de la messe du Jeudi-Saint, portant sur la notion de suppléance et l'obéissance (que l'on peut écouter sur [DICI](#)). À ces deux points s'ajoute également, dans une mesure moindre et, en tous les cas, avec une portée inégale, [la décision](#) de Mgr Bonfils d'administrer le sacrement de confirmation dans une chapelle de la Fraternité Saint-Pie X et la lettre ouverte de [Mgr Bux](#) disant que l'Église avait finalement besoin de la FSSPX.

Sur certains de ces événements, nous avons choisi, à SPO, de nous taire, préférant laisser les principaux acteurs travailler à une réconciliation que nous appelons de nos vœux. Nous savons que les choses n'en sont pas restées au terme du communiqué du père Lombardi (pas besoin

d'être grand clerc d'ailleurs pour le deviner) et que les contacts ont continué. Mais, sauf événement d'importance, nous continuerons de nous taire dans les prochains jours, attendant tranquillement la réponse de la FSSPX à la demande de Rome.

C'est dans ce cadre particulier que nous voyons se déchaîner contre le pape Benoît XVI les ennemis et adversaires de l'intérieur, avec des méthodes et une gradation différentes. Le Saint-Père en fait mention directement, et j'allais dire exceptionnellement, lors de son [homélie](#) de la messe chrismale le Jeudi-Saint, visant très clairement la révolte des catholiques dans des pays européens, sous-entendus en Autriche et en Allemagne. Révolte visible et revendiquée, même si elle est soutenue aussi plus discrètement par quelques prélats :

Récemment, un groupe de prêtres dans un pays européen a publié un appel à la désobéissance, donnant en même temps aussi des exemples concrets sur le comment peut s'exprimer cette désobéissance, qui devrait ignorer même des décisions définitives du Magistère – par exemple sur la question de l'Ordination des femmes, à propos de laquelle le bienheureux Pape Jean-Paul II a déclaré de manière irrévocable que l'Église, à cet égard, n'a reçu aucune autorisation de la part du Seigneur. La désobéissance est-elle un chemin pour renouveler l'Église ? Nous voulons croire les auteurs de cet appel, quand ils affirment être mus par la sollicitude pour l'Église ; être convaincus qu'on doit affronter la lenteur des Institutions par des moyens drastiques pour ouvrir des chemins nouveaux – pour ramener l'Église à la hauteur d'aujourd'hui. Mais la désobéissance est-elle vraiment un chemin ? Peut-on percevoir en cela quelque chose de la configuration au Christ, qui est la condition nécessaire de tout vrai renouvellement, ou non pas plutôt seulement l'élan désespéré pour faire quelque chose, pour transformer l'Église selon nos désirs et nos idées ?

(On notera au passage que le même jour le Pape et Mgr Fellay ont traité tous les deux du thème de l'obéissance).

L'autre forme d'opposition se trouve au sein de la curie romaine. L'abbé Barthe dans un [dossier](#) de *L'Homme Nouveau* avait révélé cette « *opposition romaine au pape* ». Elle n'a pas cessé depuis comme le montre l'article de [Sandro Magister](#) sur l'affaire de la liturgie du chemin Néo-catéchuménal, information reprise par les « *matinales de La Vie* ». Plus larvée, cette opposition n'en est pas moins plus efficace. Elle se sert de l'autorité de Rome et des leviers qu'offre le pouvoir pour faire passer en acte des décisions contraires à la tradition de l'Église et aux souhaits du Pape.

Enfin, il y a l'opposition des tenants du « *surplace* », ou partisans de l'expression « *cause toujours, tu m'intéresses* ». Cette opposition est celle de nombreux évêques français. Rien n'est dit publiquement contre le Pape et ses décisions. Mais aucun acte est posé. Le test typique est celui de l'application du motu proprio *Summorum Pontificum*. On ne condamne pas ce texte, on l'ignore tout simplement. Il n'existe pas. Tel abbé d'une grande abbaye, historiquement connue, jusqu'ici défenseur inconditionnel de la papauté, ignore ce texte et empêche que ses moines l'appliquent. Non seulement le pontificat actuel n'est pas compris, mais il est simplement ignoré. C'est une parenthèse.

Ceux qui croyaient un peu vite que l'élection de Benoît XVI marquait la fin de la crise de

l'Église sont bien obligés de constater que celle-ci est bien plus profonde et importante que le laisse entendre une analyse superficielle. La crise est bien installée ; elle a ses troupes régulières et ses collaborateurs. Elle joue de toutes les gammes possibles, mais cogne aujourd'hui encore sur la présence d'un pape qui n'est certes pas un traditionaliste, mais qui souhaite l'unité de l'Église et espère s'appuyer aussi sur les tenants de la Tradition et des pédagogies traditionnelles.